

Fiche 1 : Identification de la structure

Numéro gestionnaire :

Nom de la structure en PS Jeunes :

Adresse :

Téléphone :

Adresse mail :

Nom du gestionnaire de la structure en PS Jeunes :

Nature juridique :

Adresse :

Téléphone :

Adresse mail :

Site web :

Compte Instagram :

Nom et prénom du signataire de la convention « Ps jeunes »

(Maire pour une structure municipale, Président pour une structure associative ou intercommunale) :

Contacts :

> Personne référente pour les échanges avec la Caf liés au projet :

Nom et Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Adresse mail :

> Responsable hiérarchique du/des animateur(s) concerné(s) par la Ps jeunes :

Nom et Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Adresse mail :

2.1 Public accueilli

Tranche d'âge accueillie :

En cas d'accueil de jeunes de plus de 18 ans : Présenter les moyens mis en œuvre pour faciliter les coopérations et les échanges entre les jeunes majeurs et les mineurs accueillis.

Typologie du public accueilli :

Précisez en particulier :

- ⇒ La diversité des jeunes accueillis :
 - Existe-t-il au sein de la structure une mixité entre des publics de milieux sociaux différents ? Entre les filles et les garçons ?

 - Comment cette mixité se manifeste-t-elle au sein des projets accompagnés ?

 - La structure est-elle fréquentée par des jeunes en situation de handicap ?

- ⇒ Les caractéristiques du public visé par les actions permettant « d'aller vers » un nouveau public.

- ⇒ Nombre de jeunes accueillis dans le cadre du projet Ps jeunes :

	12-17 ans¹	18-25 ans	Nombre de filles	Nombre de garçons	TOTAL 12-25 ans
Nb jeunes inscrits en 2023					
Nb jeunes différents non-inscrits accueillis en 2023					
TOTAL Nb jeunes accueillis²					

¹ Les enfants âgés de 10-11 ans peuvent être comptabilisés dans la mesure où ils sont minoritaires.

² Jeunes accueillis lors d'accueils sans inscription (accueil informel, actions hors les murs...).

2.2 Descriptif des actions mises en place en 2023

Indiquer ici les actions prévues dans le plan d'action initial et détailler les actions effectivement mises en place en 2023

En particulier :

- Décrire clairement les modalités d'intervention mises en œuvre afin de rechercher l'implication active et l'engagement des jeunes dans la réalisation de leurs projets.
- Mettre en évidence les démarches mises en œuvre afin « d'aller vers » un public ne fréquentant pas la structure jusqu'à présent : actions « hors les murs », ...

2.3 Modalités de mise en œuvre du projet

Amplitude de fonctionnement en 2023 (accueil dans les locaux et actions hors les murs) :

Décrire les périodes (période scolaire, vacances), jours et horaires de fonctionnement (accueil dans les locaux et actions hors les murs) en 2023 en précisant les horaires d'ouverture (indiquer si la structure a élargi ses horaires d'ouverture, notamment en soirée, le week-end et pendant les vacances scolaires) :

Modalités d'accueil hors les murs :

Modalités d'inscription et tarification :

Renseigner le tableau ci-dessous et joindre tous documents présentant les modalités d'inscription et de tarification (plaquettes d'information diffusées aux familles, règlement intérieur...).

	OUI/NON	Si oui, préciser :
Existe-t-il des actions pour lesquelles aucune inscription préalable n'est demandée ?	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	
Existe-t-il des actions pour lesquelles il n'est pas demandé de régularité dans la fréquentation par les jeunes ?	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	
Existe-t-il des temps d'accueil lors desquels les jeunes peuvent entrer et sortir librement ?	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	
Existe-t-il des temps d'accueil gratuits ?	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	
Lorsqu'une participation financière est demandée aux jeunes, est-elle modulée en fonction des ressources ?	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	

Modalités de présence des animateurs sur internet et sur les réseaux sociaux en 2023 :

Décrire concrètement les modalités de présence des animateurs sur internet et sur les réseaux sociaux.

Noms et prénoms des animateurs engagés dans la démarche « Promeneurs du net » :

Modalités de communication sur le projet Ps jeunes mises en œuvre en 2023 (réunion d'information, affichage, interventions en milieu scolaire... etc.) :

- A destination des jeunes :

- A destination des familles :

- A destination des partenaires

Modalités d'intégration dans le partenariat local en 2023 :

Modalités d'intégration du projet « Ps jeunes » au sein de la politique jeunesse du territoire, en 2023 (participation de la structure aux instances de pilotage et de coordination, modalités d'articulation avec les dispositifs existants³, difficultés et obstacles éventuels...)

Partenariats mobilisés en 2023 dans le cadre du projet « Ps jeunes » : Lister l'ensemble des partenaires mobilisés en précisant pour chacun la nature du partenariat développé :

Modalités d'association des parents mises en œuvre en 2023

Décrire les modalités d'association des parents mises en place en 2023 (information des parents sur les projets dans lesquels leurs enfants s'impliquent activement, invitation des parents à des temps de valorisation des projets, organisation de temps spécifiques à destination des parents ou de temps partagés parents-adolescents...)⁴

³ Par exemple : Convention territoriale globale (Ctg), du Contrat enfance et jeunesse (Cej), des Projet éducatif de territoire (Pedt), Contrat de ville,

⁴ Si le projet « Ps jeunes » est développé par un centre social qui bénéficie par ailleurs de la Ps « animation collective famille », décrire les complémentarités et articulations entre les actions développées dans le cadre du projet « Ps jeunes » et celles mises en place dans le cadre du projet familles.

Fiche 3 : Moyens mobilisés pour le projet Ps jeunes

Nombre d'ETP agréé par la CAF en 2023 :

Moyens humains

Nom Prénom	Fonction	Période de travail en 2023 sur le projet PS jeunes (du .././20.. au .././20..)	Eligibilit é du poste à la Ps jeunes	Qualifications (diplômes acquis et formations en cours)	Formations (qualifiantes et non qualifiantes) suivies en 2023	Nombre Etp du salarié dans la structure	Nombre Etp dans le cadre du projet PS jeunes	Masse salariale prévisionnelle (salaire + charges) correspondant au temps de travail de l'animateur dédié au projet PS Jeunes	Autres charges prévisionnelles de l'animateur (uniquement frais de déplacement et des frais de formation non qualifiante) dédiées au projet PS Jeunes	Coordonnées Mail / Tel
			OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>							
			OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>							
			OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>							
			OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>							
			OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>							
			OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>							

Fiche 4 : Budget de l'accueil pour l'année 2023

CHARGES		PRODUITS	
60 - Achat	€	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	€
Prestations de services			
Achats matières et de fournitures			
Autres fournitures			
		74- Subventions d'exploitation (2)	€
61 - Services extérieurs	€	État : (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))	€
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance			
Documentation			
		Établissements publics d'État (préciser) :	
		Région(s) :	
		Département(s) :	
62 - Autres services extérieurs	€	Intercommunalité (EPCI) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication		Commune(s) :	
Déplacements, missions			
Services bancaires, autres			
63 - Impôts et taxes		Organismes sociaux (à détailler) :	
Impôts et taxes sur rémunération,			
Autres impôts et taxes			
		Fonds européens :	
64- Charges de personnel	€		
Rémunération des personnels,		Aides privées	
Charges sociales			
Autres charges de personnel		75 - Autres produits de gestion courante	
65- Autres charges de gestion courante		Dont cotisations, dons manuels ou legs	
66- Charges financières		76 - Produits financiers	
67- Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68- Dotation aux amortissements		78 – Ressources non utilisées d'exercices antérieurs	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
Total des charges	€		
TOTAL GENERAL DES CHARGES	€	TOTAL GENERAL DES PRODUITS	€
86- Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature (3)	€
Bénévolat		Bénévolat	
Prestations en nature		Prestations en nature	
Dons en nature		Dons en nature	
TOTAL GENERAL DES CHARGES	€	TOTAL GENERAL DES PRODUITS	€

Fiche 5 : Evaluation du projet Ps Jeunes

L'évaluation du projet (atteinte de ses objectifs, mesure de ses effets...) est à réaliser en fin de projet, mais doit être suivie tout au long de la mise en œuvre de celui-ci. Elle recouvre :

- le renseignement d'indicateurs nationaux, identiques pour tous les projets ;
- une méthode d'évaluation propre à votre projet définis en fonction de vos objectifs propres.

5.1 Indicateurs nationaux liés aux objectifs nationaux de la « Ps jeunes »

Ces indicateurs ont été pensés au regard des objectifs nationaux de la prestation de service. Toutes les structures bénéficiaires de la Ps jeunes devront y répondre, afin de pouvoir évaluer à l'échelle nationale l'atteinte des objectifs.

Objectif 1 : Faire évoluer l'offre dans le sens de la prise d'initiative des jeunes

Nombre de projets de jeunes accompagnés par la structure sur l'année (projets émanant d'une proposition faite par les jeunes, conçus et mis en œuvre par eux, avec l'appui d'un professionnel encadrant) :

projets

Lister les projets :

Objectif 2 : Développer un partenariat local jeunesse et intégrer les actions soutenues dans ce partenariat

Nombre de partenariats développés en lien avec le projet « Ps jeunes » :

partenariats

Lister les nouveaux partenariats :

Participation de la structure à une instance de pilotage ou de coordination de la politique jeunesse locale :

OUI Préciser l'instance concernée :

NON

Objectif 3 : Agir sur le cadre de travail des professionnels jeunesse

Nombre d'animateurs jeunesse ayant bénéficié d'une formation en lien avec les missions du référentiel sur l'année :
animateurs jeunesse

Lister les formations :

Objectif 4 : Mobiliser les jeunes qui ne fréquentent pas la structure

Nombre d'actions ou d'activités hors les murs ou dans de nouveaux lieux :
actions ou activités

Lister les activités hors les murs :

5.2 Indicateurs nationaux liés aux objectifs nationaux de la « Ps jeunes »

Suivi des indicateurs d'évaluation définis par la structure

Dans le cadre de l'élaboration de votre projet « Ps jeunes », vous avez défini vos propres indicateurs d'évaluation, permettant de déterminer si les objectifs de votre projet « Ps jeunes » ont été atteints.

Pour chacun de ces indicateurs, détailler ci-dessous les données constatées pour 2023

Exemple :

Une structure engagée dans la PS jeunes s'est fixé deux objectifs particuliers, en lien avec son contexte local :

- Objectif A : Toucher davantage les adolescentes du territoire ;
- Objectif B : Diversifier les centres d'intérêts des jeunes fréquentant la structure (aujourd'hui principalement centrés sur les jeux vidéo en réseau).

Ces objectifs viennent s'ajouter aux objectifs plus généraux de la PS jeunes, définis à l'échelle nationale. Ces objectifs sont repris dans la partie 4.1 et font l'objet d'indicateurs dédiés.

Cette structure doit déterminer pour chaque objectif fixé un ou deux indicateurs qui permettront de donner une indication sur l'atteinte de chaque objectif. Dans notre exemple, cela peut être par exemple :

- Indicateurs « Objectif A » :
 - Nouvelles actions ou démarches pour aller vers les filles du territoire
 - Evolution de la part de filles fréquentant la structure pour les projets jeunes
- Indicateur « Objectif B » :
 - Évolution de la part de projets jeunes dans les champs de la solidarité, de la culture, du sport...

